



RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE

Liberté
Égalité
Fraternité

DIRECTION GÉNÉRALE DES FINANCES PUBLIQUES

Impôt sur les revenus de 2021

Avis d'impôt établi en 2022

AVIS_IR_RG



2D-DOC

La notice de cet avis est disponible en cliquant ici ou sur impôts.gouv.fr

CENTRE DES FINANCES PUBLIQUES
SIP LAGNY-SUR-MARNE
SAID LAGNY-SUR-MARNE
3 RUE DELAMBRE
77405 LAGNY SUR MARNE CEDEX

Vos références

Numéro fiscal (C) : 03 35 896 717 065

Référence de l'avis : 22 77 A794410 86

Adresse d'imposition au 01/01/2022 :

23 ALL DES ROUSSELETS

77400 THORIGNY SUR MARNE

Numéro FIP : 770 75 28 0484109789 4 A

Numéro de rôle : 036

Date d'établissement : 08/12/2022

Date de mise en recouvrement : 31/12/2022

Identifiant service : 77222

Vos contacts

Par messagerie sécurisée
dans votre espace particulier sur [impôts.gouv.fr](#)

Par téléphone
au 0 809 401 401 *
du lundi au vendredi, de 8h30 à 19h

Sur place
auprès de votre centre des finances publiques
(horaires sur [impôts.gouv.fr](#), rubrique « Contact »)
SIP LAGNY-SUR-MARNE
SAID LAGNY-SUR-MARNE
3 RUE DELAMBRE

77405 LAGNY SUR MARNE CEDEX

Somme qui vous est remboursée

588,00 €

You n'avez plus rien à payer au titre des revenus de 2021.

**Vous serez remboursé par virement le 16/12/2022
sur le compte bancaire suivant :**

FR76 3000 3013 030X XXXX XXX3 140

Identifiant de la banque : SOGEFRPP

Emetteur du virement :

DIRECTION GÉNÉRALE DES FINANCES PUBLIQUES

Revenu fiscal de référence :

28 048

Nombre de parts :

1,50

Plus de détails dans la (les) page (s) suivante (s).

* (service gratuit + coût de l'appel)

Cet avis fait suite à la déclaration, en 2022, de vos revenus 2021. Le montant porté sur cet avis prend en compte les prélèvements et retenues à la source qui ont pu être réalisés en 2021.

Pour retrouver toutes les informations relatives à votre prélèvement à la source (taux, options ...), rendez-vous sur le service « Gérer mon prélèvement à la source » accessible dans votre espace particulier sur [impôts.gouv.fr](#).

Avis d'impôt établi en 2022

N°fiscal : 03 35 896 717 065

Impôt sur les revenus de 2021

Feuillet n° : 1 / 2

Déclarant 1 - Nom de naissance : RETIF

situation du foyer	cas particulier	enfants majeurs célibataires	enfants mariés	personnes recueillies handicapées
RÉSIDENCE EXCLUSIVE		RÉSIDENCE ALTERNÉE		NOMBRE DE PARTS
enfants mineurs ou handicapés	dont enfants handicapés	enfants mineurs ou handicapés	dont enfants handicapés	
		2		1,50
Détail des revenus				Total
Salaires.....		Déclar. 1 31544		
Déduction 10% ou frais réels.....	- 3154			28390
Salaires, pensions, rentes nets.....	28390			
Revenu brut global.....				28390
CSG déductible.....				- 343
Revenu imposable.....				28047
Revenus au taux forfaitaire.....		Taux	12,8%	Montant
Impôt sur les revenus soumis au barème ¹⁴				1398
Décote.....				- 157
IMPOT NET				
Total de l'impôt sur le revenu net.....				1241
CALCUL DU SOLDE DE VOTRE IMPOT POUR 2021 :				
IMPOT SUR LE REVENU				
Impôt sur le revenu 2021 dû ⁵³ :				1241
Retenue à la source prélevée en 2021 par vos verseurs de revenus :				- 972
Acomptes prélevés en 2021 sur votre compte bancaire :				- 144
Avance perçue sur les réductions et crédits d'impôt :				+ 23
Solde d'impôt sur les revenus 2021 :				148
PRELEVEMENTS SOCIAUX				
Acomptes prélevés en 2021 sur votre compte bancaire :		CSG-CRDS		PSOL
Prélèvements sociaux à 17,2% nets :		- 415		- 321
Solde des prélèvements sociaux 2021 ⁵³:		- 415		- 321
COMPTE TENU DES ELEMENTS QUE VOUS AVEZ DECLARES, LE MONTANT QUI VOUS SERA REMBOURSE (voir notice) EST DE				- 736
CE REMBOURSEMENT EST AUTOMATIQUE, VOUS N'AVEZ AUCUNE DEMARCHE A FAIRE.				588
INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES				
LA SUITE DE CET AVIS EST CI-JOINTE				

Si vous souhaitez contester le montant de votre impôt, vous pouvez effectuer une réclamation sur votre messagerie sécurisée sur impots.gouv.fr ou par courrier adressé à votre centre des finances publiques jusqu'au 31 décembre 2024 (dans les conditions prévues aux articles R* 190-1 et R* 196-1 du livre des procédures fiscales).

Retrouvez dans la notice des précisions sur le traitement algorithmique ayant permis la détermination du montant de votre imposition, ainsi que son détail.

>>> Suite de votre avis

Revenu fiscal de référence²⁵ 28048

Informations indiquées pour mémoire

RCM déjà soumis aux prélèvements sociaux avec CSG déductible¹⁹

1

PLAFOND EPARGNE RETRAITE

Le plafond disponible pour la déduction des cotisations versées en 2022, pour la déclaration des revenus à souscrire en 2023 est de :

Plafond total de 2020.....

Déclar. 1

16062

Plafond non utilisé pour les revenus de 2019.....

3973

Plafond non utilisé pour les revenus de 2020.....

+ 4052

Plafond non utilisé pour les revenus de 2021.....

+ 4114

Plafond calculé sur les revenus de 2021.....

+ 4114

Plafond pour les cotisations versées en 2022.....

= 16253

PRELEVEMENT A LA SOURCE 2022

Taux personnalisé qui sera utilisé par votre organisme collecteur (employeur, caisse de retraite...) pour le prélèvement à la source sur votre revenu net imposable

Taux pour le foyer

3,90%